

**Revue Congolaise des Sciences & Technologies**

Dépôt légal n° LL 3.01207-5757161

<http://www.csnrdc.net/>**OPEN ACCESS****REVUE  
CONGOLAISE  
DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES**

**Influence de la Télévision sur la Délinquance Juvenile à Kinshasa (RD Congo) et  
Thérapie Sociale: Etude Menée dans le Quartier Kingasani**  
[Influence of Television on Juvenile Delinquency in Kinshasa (DR Congo) and Social Therapy: Study Conducted in  
the Kingasani District]

Elie Mary-Joe Massikini\*, Nancy Diakalua-Mpolo

*Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), B.P. 3474, Kinshasa-Gombe, République démocratique du Congo***Résumé**

La présente étude avait pour but d'analyser l'influence de la télévision sur la délinquance juvénile communément appelée Kuluna à Kinshasa. En vue de trouver une solution durable à ce malaise social, une enquête selon la technique d'échantillonnage aléatoire simple a été réalisée auprès de 1700 sujets, pour la plupart jeunes, dont l'âge variait entre 13 ans à 26 ans, dans lequel il y a 844 individus de sexe masculin et 836 individus de sexe féminin, tiré de la population du quartier Kingasani dont la taille s'élève à 17 000 habitants. Les résultats de cette étude indiquent que la télévision joue un rôle socialement pervers. La violence dans la strate sociale de jeunes et le média, principalement la télévision à travers ses chaînes, contribuent à la production sociale de la délinquance juvénile en milieu pauvre Kinsois. La famille joue ainsi un rôle important dans la mise en place d'une communication intrafamiliale susceptible de protéger les enfants contre l'influence des chaînes télé-visualisées sur l'éthologie et la violence chez les jeunes.

Mots clés: Communication intrafamiliale, Phénomène Kuluna, déterminants sociaux, loi dialectique, démission parentale

**Abstract**

The aim of this study was to analyze the influence of television on juvenile delinquency commonly known as Kuluna in Kinshasa. In order to find a lasting solution to this social malaise, a survey using the simple random sampling technique was conducted among 1700 subjects, mostly young, whose ages ranged from 13 to 26 years, in which there were 844 male and 836 female individuals, drawn from the population of the Kingasani district, which has a population of 17,000. The results of this study indicate that television plays a socially perverse role. Violence in the social stratum of youth and the media, mainly television through its channels, contribute to the social production of juvenile delinquency in poor areas of Kinshasa. The family thus plays an important role in the implementation of an intrafamilial communication likely to protect the children against the influence of the televised channels on the ethology and the violence among the young people.

Keywords: Intrafamily communication, Kuluna phenomenon, social determinants, dialectic law, parental resignation

\*Auteur correspondant: Elie Mary-Joe Massikini ([massikini@gmail.com](mailto:massikini@gmail.com)), Tél : (+243) 898929324, 970486941

Reçu le 23/06/2022; Révisé le 30/07/2022 ; Accepté le 31/08/2022

DOI: [10.5757161/zenedo.022.v1.i1.10](https://doi.org/10.5757161/zenedo.022.v1.i1.10)

Copyright: ©2022 Elie Mary-Joe Massikini & Nancy Diakalua-Mpolo. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

## 1. Introduction

A travers le monde entier les médias principalement la télévision occupe une assise considérable auprès de plusieurs personnes (<https://book.openedition.org>editions-cnrs>). Cet outil communicationnel qui transporte des nouvelles connaissances, orientation d'idées pouvant aider l'homme à pouvoir connaître son environnement (Cazeneuve, 2002). C'est pourquoi, la télévision captive l'attention des téléspectateurs et des auditeurs, mais en leur retirant par la même circonstance toute distance émancipatrice c'est-à-dire la possibilité de contredire ou de prendre la parole à cet effet ([www.public.fr\\_TV\\_News\\_TV](http://www.public.fr_TV_News_TV)). Cependant, celle-ci continue à faire des victimes surtout à l'endroit d'une strate sociale constituée des enfants, jeunes, etc. par le biais des émissions, films, théâtres, ..., qui consolident la déviance dans toutes ses ramifications.

La sociologie est une obéissance scientifique qui s'intéresse également aux déterminismes sociaux qui détournent la télévision dans sa mission principale. En outre, la République démocratique du Congo (RDC) compte aujourd'hui diverses chaînes télé-visualisées, entre autres : Rtn1, Rtn2, Digital Tv, CCCTV, RTG@, etc.

Réellement, les mercantilismes, l'avidité, égocentrisme, la révolution des mœurs, ..., ont profondément influencé les médias aux impératifs du moment, en se focalisant beaucoup plus sur la production de vente de leurs produits culturels, des publicités sur la boisson alcoolisée, documentaires, films, ..., qui contribuent sans relâche à la dépravation des mœurs de toute sorte et c'est la jeunesse qui en paye le frais.

Pendant plusieurs années, les sociologues ont concentré leurs regards scientifiques sur le retentissement destructeur de la télévision auprès de jeunes qui est le paradigme motivationnel dans la production de plusieurs pathologies sociales comme la délinquance juvénile « Kuluna », comportement social dépravés tenus vestimentaires sexistes, etc.

Parmi ces chaînes télé-visualisées, d'autres exagèrent en projetant constamment les films nigériens, tanzaniens, surtout sud-américains, ..., qui déculturent beaucoup nos jeunes.

La prolifération de ces chaînes dans notre pays a plongé cette strate sociale dans la perte totale en proie à diverses difficultés et même l'étatique reste

inopérant pour mettre de l'ordre au sein de ces entreprises informationnelles ou médiatiques (Hanot, 2001).

Dans cet article, nous analysons l'influence perverse de la TV, dans la production sociale de la délinquance juvénile en milieu pauvre kinois. Du point de vue thérapies sociales, il est important de répondre à certaines préoccupations notamment:

- Quelle est l'influence que cet engin médiatique exerce-t-il à l'endroit de cette densité démographique composée de jeunes ?
  - Quels sont les films qui consolident-ils la délinquance juvénile dans toutes ses facettes ?
  - Quel sera l'apport d'un sociologue ?
- Eu égard à ce qui précède, nous pensons que :
- Les influences sont négativistes c'est-à-dire destructives au regard des produits culturels diffusés ;
  - Les films qui sont des approches causalistes sont ceux des arts martiaux, pornographiques ;
  - L'apport d'un sociologue sera de prévenir, de sensibiliser, de connaître aussi les éléments motivationnels conscients ou inconscients qui sont responsables de diverses tensions sociales.

L'importance de cet article analyse que notre tissu social congolais a un meilleur avenir qui sera articulé sur ce que nous sociologues aurons fait de cette masse juvénile qui à l'heure actuelle est confrontée aux influences iatrogènes issues de la télévision.

En effet, les hommes passent, mais les institutions y demeurent, celles-ci doivent-être dirigées par des sujets responsables, capables et compétents d'assurer la meilleure gestion pour ce grand Congo.

Pour trouver des solutions durables et efficaces, toutes les chaînes télé-visualisées doivent collaborer avec la philosophie médiatique imposée par l'étatique, dans l'intention d'éloigner auprès de ces jeunes des éléments anthropologiques moins dangereux à travers des grilles de programmes.

Pendant ce temps, nous constatons avec déplaisir que cette intervention de l'Etat congolais à l'intérieur de ce secteur télé-communicationnel névralgique, s'explique au regard des multiples difficultés qui dérangent la nation congolaise, entre autres : l'irresponsabilité parentale à s'interposer dans le choix télé-visualisé de leur progéniture moyennant la communication intrafamiliale, le mercantilisme de promoteurs de ces chaînes télé-visualisées.

## 2. Matériel et Méthodes

### 2.1. Définition des concepts de base

#### 2.1.1. La télévision

D'après (Balle, 2003), la télévision est constituée d'une intégralité des procédés et outils employés pour pouvoir diffuser les images, les sons fixés ou animés après études, codage et modification en ondes. En d'autres expressions, la télévision est le petit écran qui réduit la liberté individualisée en matière des réflexions, lecture, débat et la communication intrafamiliale, considéré aussi comme une hypnose silencieuse qui altère surtout la perception juvénile déjà en perte de vitesse (<https://www.org/téléunganger/fr.php>).

Dans le cadre de cette étude, les chefs d'accusations contre la télévision sont les suivants:

- ✓ La diffusion des films violents non-éducatifs favorise énormément la délinquance juvénile sous toutes ses formes ;
- ✓ Des séries télé-visualisées sud-américaines, nigérianes, tanzaniennes ... constituent également des sources de plusieurs pathologies sociales comme la prostitution infantile, proxénétisme, viol ou autres méfaits de ce genre (Jost, 2002) ;
- ✓ Des querelles entre les musiciens qui ne cessent de subjuguier la jeunesse, aussi la tenue vestimentaire inappropriée pour notre culture congolaise, les rendre esclave, etc.

Ainsi, les influences perverses de la télévision contribuent à la délinquance juvénile dans les milieux pauvres à Kinshasa.

#### 2.1.2. La famille

La famille est l'unité basique voire même fondamentale du tissu social et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres et en particulier les enfants (Doron & Parot, 1998). Dans le cadre de notre article, la famille est considérée comme étant un berceau de la socialisation primaire pour l'épanouissement psychologique et social d'un enfant ou des enfants (Unicef, 2005). Ainsi, la famille, peu importe sa spécificité, est un vecteur efficace pour faire respecter les normes sociales auprès des enfants, en les aidant à bien faire usage de la télévision.

#### 2.1.3. La délinquance juvénile

D'après Doron & Parot (1998), la délinquance juvénile est constituée par la multiplicité des infractions de jeunes c'est-à-dire l'exercice agressif préjudiciable légalement reproché.

C'est une sous-branche des conduites antisociales qui fragilisent les règles, par imprudence par intérêt

ou par délit. En d'autres termes, la délinquance dépasse le contexte juridique pour pouvoir embrasser une multi-dimensionnalité qui fait l'expression d'une transgression de normes sociales, croyances dans lesquelles, la définition oscille jusqu'au paradigme psychopathologique (Doron & Parot, 1998).

A Kinshasa, la délinquance juvénile est aussi appelée phénomène « Kuluna » qui va de pair avec le viol, le banditisme, les infractions aux règlements, ..., sans oublier les influences télé-visualisées.

#### 2.1.4. La violence télé-visualisée

C'est une violence diffusée par la télévision sur toutes ses formes. A titre illustratif le film 100% violent, catch américain, film pornographique et autres

(<https://www.violence.télé.org.SSphp.rubrique032>).

En effet, cette violence télé-visualisée ne cesse de faire des victimes parmi les jeunes qui cherchent à imiter pathologiquement les comportements violents des acteurs, musiciens et les acteurs politiques (Cario, 2002). Notons ici la déviation langagière, l'accoutrement qui détruit la morale, sans oublier aussi les publicités sans fondement pendant de longues heures.

Assindi et al. (1988) ont donné le diagnostic des structures sociales à propos d'une strate sociale de jeune de 13 à 25 ans grâce à la mutation technologique rendue opérante par l'existence de la télévision qui édulcore des valeurs morales, les us et coutumes et fragilise la solidarité mécanique. En effet, la télévision à travers ses chaînes télé-visualisées a contribué à divers pathologies sociales comme le viol, meurtre, délinquance juvénile ou d'autres conséquences multiformes. Ainsi, bien que ces auteurs consolident l'approche adoptée dans cette étude, ils n'ont cependant pas donné des pistes de solutions durables pour lutter contre ces influences criminogènes. Nous les avons donc proposées.

### 2.2. Méthodologie

Dans cette étude, nous avons tiré un échantillon aléatoire simple de 1700 sujets dont la plupart sont jeunes et dont l'âge varie entre 13 ans à 26 ans. 884 personnes étaient de sexe masculin tandis que 836 autres personnes sont de sexe féminin pour une densité démographique estimée à 17.000 habitants dans le quartier Kingasani.

En rapport à notre préoccupation, nous avons recouru à la méthode dialectique pour étayer notre réflexion sociologique à travers les quatre lois dialectiques suivantes:

✓ **La loi de l'action réciproque ou la loi de la connexion universelle des phénomènes.**

Cette loi considère que des faits sociaux sont intimement interconnectés d'une manière ou d'une autre et agissent les uns sur les autres (Boudon et Bourricaud, 2004). En d'autres termes, tout est en relation et en interaction c'est l'interdépendance des phénomènes sociaux.

Pratiquement, les influences perverses de la TV dans la production de la délinquance juvénile sont expliquées à travers les variables sociologiques ci-après:

- L'irresponsabilité gouvernementale en matière de censure au sein de ce secteur médiatisé ;
- La démission parentale et carence d'une communication intrafamiliale ;
- La recherche avide de l'argent de ces propriétaires des chaînes en consacrant tout leur temps à des publicités de boissons alcoolisées, les jargons obscènes de musiciens à travers leurs clips, projection des films violents voire même sexistes, ..., contribuent à l'aliénation de la jeunesse.

✓ **La loi de la contradiction (Shomba, 2002)**

La dialectique est considérée comme un engin susceptible d'occasionner toute transformation. Cette contradiction s'explique par les efforts engagés par les sociologues pour pouvoir sensibiliser les chaînes télé-visualisées à diffuser les films qui encouragent la molarité, les valeurs traditionnelles et autres, cependant, elles ne tiennent pas compte des recommandations formulées par les sociologues en continuant toujours à contribuer à la prolifération des malaises sociaux comme la délinquance juvénile.

✓ **La loi de l'évolution universelle perpétuelle et incessante ou la loi du changement dialectique (Muluma, 2003)**

Elle est axée sur le principe selon lequel tout ce qui existe en considérant que rien dans ce monde n'est figé, immuable ou absolu. C'est pourquoi chaque fait existant, chaque situation est un fait social éphémère c'est-à-dire ayant une approche historique et devait prendre fin.

Dans le cadre de cette étude, il y a lieu de confirmer que jadis ces influences perverse auprès de jeunes n'avaient guère du succès comme aujourd'hui. Pendant cette période, l'état faisait correctement son rôle dans le domaine de la censure contre ces films qui pourraient avoir une influence négative sur la

population et la plupart de ces films furent réellement éducatifs.

Cependant, en considérant ce que le monde connaît comme bouleversement ou révolution dans tous les domaines de la vie, notamment culturels, économiques, sociales, sexuels, ..., ont contribué largement à d'autres pathologies sociales ou autres comportements sociaux dysfonctionnels comme la bagarre entre les groupes rivaux, vols, viols qui sont influencés par la télévision. Aussi, cette révolution des mœurs détruit l'éducation de la jeunesse à travers les bagarres de la rue, le banditisme, la pharmacodépendance, l'alcoolodépendance et habillage sexiste et choquant.

Ainsi, une telle mutation dialectique laisse l'Etat congolais démissionnaire et incompetent de prendre des mesures efficaces pour pouvoir protéger surtout cette masse la plus vulnérable qui est la jeunesse.

✓ **La loi du changement de la transformation de la quantité à la qualité ou la loi du progrès (Akoun & Ansart, 1999)**

Elle est également dite la loi de la transformation de la quantité à la qualité. En effet, elle met l'accent sur le fait qu'en s'accumulant les faits sociaux aboutissent à des changements brusques.

Dans cette démarche, les sociologues militent pour des mesures préventives dans l'intention de modifier les comportements mercantilistes et dysfonctionnels des propriétaires de chaînes télé-visualisées au sujet des diffusions de films, émissions, clips, ..., qui encouragent sous toutes ses formes l'immoralité et que ces derniers doivent plutôt encourager aussi des produits culturels chastes, en vue de privilégier la qualité qui est l'éducation télévisuelle morale.

### 3. Résultats

Le **Tableau 1** donne le sexe des enquêtés.

**Tableau 1: Sexe des enquêtés**

| Série        | Sexe | n           | %          |
|--------------|------|-------------|------------|
| 1            | M    | 884         | 52         |
| 2            | F    | 816         | 48         |
| <b>Total</b> |      | <b>1700</b> | <b>100</b> |

Il ressort de ce tableau que le sexe masculin prédominait (52%) contre le sexe féminin (48%).

Le **Tableau 2** donne le type d'études faites par les enquêtés.

**Tableau 2: Niveau d'instruction**

| Série | Études faites | n    | %     |
|-------|---------------|------|-------|
| 1     | Secondaires   | 1340 | 78,82 |

|              |                  |             |            |
|--------------|------------------|-------------|------------|
| 2            | Professionnelles | 120         | 7,058      |
| 3            | Universitaires   | 240         | 14,11      |
| <b>Total</b> |                  | <b>1700</b> | <b>100</b> |

Le **Tableau 2** indique que la majorité des enquêtés (78,82%) ont fait des études secondaire suivi respectivement de ceux ayant fait des études universitaires (14,11%) et professionnels (7,058%).

Le **Tableau 3** donne l'âge des enquêtés.

**Tableau 3: Age des enquêtés**

| Age (ans)    | n           | %          | sexe       |           |            |           |
|--------------|-------------|------------|------------|-----------|------------|-----------|
|              |             |            | M          | %         | F          | %         |
| 13           | 62          | 3,64       | 28         | 1,6       | 34         | 2         |
| 14           | 28          | 1,64       | 16         | 0,94      | 12         | 0,70      |
| 15           | 109         | 6,41       | 55         | 3,23      | 54         | 3,17      |
| 16           | 281         | 16,52      | 14         | 8,41      | 138        | 8,11      |
| 17           | 403         | 23,70      | 222        | 13,05     | 181        | 10,60     |
| 18           | 347         | 20,4       | 177        | 10,45     | 170        | 10        |
| 19           | 140         | 8,2        | 71         | 4,17      | 69         | 4,05      |
| 20           | 50          | 2,9        | 25         | 1,47      | 25         | 1,47      |
| 21           | 65          | 3,82       | 33         | 1,94      | 32         | 1,88      |
| 22           | 65          | 3,82       | 32         | 1,88      | 33         | 1,94      |
| 23           | 25          | 1,47       | 13         | 0,76      | 12         | 0,70      |
| 24           | 28          | 1,64       | 14         | 1,82      | 14         | 0,82      |
| 25           | 60          | 3,52       | 32         | 1,85      | 28         | 1,64      |
| 26           | 37          | 2,17       | 23         | 1,35      | 14         | 0,82      |
| <b>Total</b> | <b>1700</b> | <b>100</b> | <b>884</b> | <b>52</b> | <b>816</b> | <b>48</b> |

Il ressort de ce tableau que Chez les filles, les enfants âgés de 17 ans étaient majoritaires (10,60%), suivi respectivement de ceux de 18 ans (10%), 16 ans (8,11%), 19 ans (4,05%), 15 ans (3,17%) et les autres. Par contre, chez les garçons, cette même tendance a été observée. En effet, la tranche d'âge de 15 à 19 ans représentait 39,31%.

Le **Tableau 4** donne l'opinion des enquêtés sur les différents types de films préférés.

**Tableau 4: Types de films préférés**

| Variable              | n           | %          |
|-----------------------|-------------|------------|
| Films d'horreurs      | 103         | 6,058      |
| Films pornographiques | 132         | 7,76       |
| Films violents        | 76          | 4,47       |
| Films éducatifs       | 1049        | 61,70      |
| Films nigériens       | 277         | 16,29      |
| Autres réponses       | 63          | 3,70       |
| <b>Total</b>          | <b>1700</b> | <b>100</b> |

Il ressort de ce tableau que les films éducatifs sont les plus regardés (61,70%), suivi respectivement des films nigériens (16,29%), la pornographie (7,76%), films d'horreurs (6,058%) et films violents (4,47%).

Le **Tableau 5** donne l'effet de la télévision sur le comportement des enquêtés.

**Tableau 5: Effet de la télévision**

| Réponse              | n           | %           |
|----------------------|-------------|-------------|
| Education            | 718         | 42,23%      |
| Destruction          | 432         | 25,41%      |
| Encourage la paresse | 319         | 18,76%      |
| Autres réponses      | 231         | 13,58%      |
| <b>Total</b>         | <b>1700</b> | <b>100%</b> |

Le tableau 5 montre que pour la majorité des enquêtés (42,23%), la télévision contribue à leur éducation. Cependant, 25,41% des enquêtés estiment que la télévision a un effet destructeur et 18,76% affirment qu'elle encourage la paresse.

Le **Tableau 6** donne l'opinion des enquêtés l'influence exercée par la télévision.

**Tableau 6: Influence de la télévision sur les enquêtés**

| Réponse                                   | n           | %          |
|---|-------------|------------|
| Elle modifie le comportement              | 823         | 48,41      |
| Elle encourage l'immoralité               | 456         | 26,82      |
| Elle détruit les valeurs anthropologiques | 182         | 10,70      |
| Autres                                    | 239         | 14,05      |
| <b>Total</b>                              | <b>1700</b> | <b>100</b> |

Il ressort de ce tableau que la télévision affecte le comportement chez 48,41% des enquêtés. Pour certains enquêtés, elle encourage l'immoralité (26,82%) et pour d'autre, elle détruit les valeurs anthropologiques (10,70%).

## 4. Discussion

### 4.1. Facteurs causalistes

Il y a plusieurs facteurs causalistes attestant la visibilité de la délinquance juvénile parmi lesquelles on peut citer :

#### i. Carence d'une communication intrafamiliale

Lorsque cet élément est absent, les enfants qui sont exposés à de longues heures à regarder la télévision sans une quelconque censure parentale, ceci pourrait les amener à s'investir dans la délinquance juvénile.

#### ii. Irresponsabilité de l'Etat congolais

Incapable de sanctionner des chaînes qui œuvrent sans respecter les normes sociales congolaises, il est beaucoup plus dans des choses qui ne contribuent à l'épanouissement de cette strate sociale en pleine divagation.

### 4.2. Conséquences

#### ✓ Conséquences sociales

Les influences de la télévision dans la production sociale de la délinquance juvénile sont des faits sociaux dysfonctionnels qui menacent notre structure sociale à travers le vol, viol, bagarre entre les groupes rivaux, déstabilisation familiale, etc.

#### ✓ Conséquences psychologiques

Psychologiquement, les enfants qui sont exposés à regarder pendant de longues heures, leurs capacités d'apprendre les nouvelles leçons seront dérangées et la performance scolaire peut connaître aussi des problèmes sur les activités essentielles à l'essor physique et psychologique de l'enfant (Winn, 1979).

En effet, des enfants ne connaîtront pas un développement psychoaffectif.

D'après la psychologue, tout placement à la violence gêne inévitablement auprès de toute personne ordinaire des manifestations comportementales d'orientation défensive de fuite ou de blocages ([https://ss.org.téléundangerpour\\_la\\_jeunesse](https://ss.org.téléundangerpour_la_jeunesse)).

Face à des scènes désapprouvées, le sujet peut cultiver le raisonnement rationnel au sujet de ce qu'il perçoit autrement dit changer la scène vécue émotionnellement sur le plan intellectuel dans l'intention d'enlever ou d'arrêter la répercussion brute, face à l'incapacité de réaliser cette mobilité intellectuelle, l'individu face à des blocages provenant des écrans qui lui permettront de dernière agression sensorielle c'est-à-dire de la vivre en quelque sorte sur le plan strictement fantasmatique, pour comme les enfants disent.

#### ✓ *Conséquences pédagogiques*

Il y aura la baisse du niveau scolaire, certains chercheurs évoluant au sein de secteur éducationnel montrent que les résultats scolaires sont en proportion contraires du nombre passés (Unicef, 2005). Pratiquement dans notre territoire qui est la ville province de Kinshasa, la fréquentation assidue de la télévision et les échecs scolaires sont étroitement liés, souvent les enfants regardent les films, théâtres, chroniques musicales, séries latino-américaine, qui leur permettront de bien maîtriser tous les jargons véhiculés par ces émissions ou films, néanmoins, ils sont incapables de conjuguer même le verbe être et faire aussi quelques exercices arithmétiques.

Ainsi, la télévision consolide l'inadaptation scolaire, aussi l'art d'éduquer de socialiser les enfants pédagogiquement, en les débarrassant du travail scolaire, rétrécit leur sommeil et les rend moins attentifs en classe.

#### ✓ *Conséquences familiales*

La famille deviendra un environnement criminogène susceptible de favoriser ou de fabriquer ces propres déviants, quand elle ne prend pas en compte des menaces de grande envergure provenant des films violents, pornographiques, émissions non-éducatives, ..., leurs progénitures continueront toujours à développer d'autres traits de caractère morbide tels que : le banditisme, vol, viol, etc.

#### ✓ *Conséquences anthropologiques*

Les influences perverses de la télévision dans la fabrication de la délinquance juvénile constituent un frein pour notre culture congolaise qui par essence prône la moralité, les valeurs, qui mettent l'accent sur les éléments culturels non-déviants.

En effet, aujourd'hui, nous assistons à une déculturation névrotique c'est-à-dire la culture exogène à travers les films, émissions, documentaire et autres enlèvent progressivement les matériaux culturels congolais, au profit des produits culturels exogènes qui contribuent sans relâche à la prolifération de la délinquance juvénile dans toutes ses facettes, parmi lesquels, nous citerons la déviation langagière, l'accoutrement qui frisent notre culture, l'imitation pathologique des comportements des acteurs, musiciens, opérateurs politiques tous dépourvus de l'éthique.

#### ✓ *Conséquences victimologiques*

La plupart des jeunes qui sont accros à des mauvaises choses provenant de la télévision sont stigmatisés. En effet, nous avons la typologie clinique de délinquantes victimes (Gassin, 2007)

- La victime délinquante : après son forfait tombe lui-même c'est-à-dire la télévision exerce une action destructrice sur la jeunesse, la plupart des forfaits qui sont commis par cette strate sociale sont fréquemment influencés par la TV à travers ces programmes.
- La victime latente : elle regorge une stratification des sujets qui relèvent d'une disposition permanente et inconsciente à jouer la fonction de victime. Ainsi, la télévision est un engin télécommunicationnel qui ne cesse de faire des victimes latentes, c'est-à-dire les jeunes sont par cet outil sur leur comportement quotidien.
- Le criminel victimisé : où le même sujet pourrait être indifféremment d'après les circonstances, ils sont les jeunes devenus délinquants par l'usage immodéré de la télévision, sont dans l'ignorance, faute de prise en charge sérieuse, la délinquance juvénile continuera toujours à prendre de l'ascenseur (Jost, 2002). Cependant, cette strate sociale composée des jeunes sont heurtés à plusieurs malaises comme les cauchemars, pensées orientées sur les scènes violentes, des sensations interconnectées à la délinquance juvénile, un sentiment de dépersonnalisation, de culpabilité qui s'imposent aux accros télévisuels (Bergeb, 2007).

#### 4.3. *Thérapies familiales et sociales*

Dans le cadre des thérapies familiales, la famille peu importe sa spécificité sociale, est un vecteur thérapeutique efficace à travers les communications intrafamiliales franches au sujet des préférences télévisualisées, des enfants et les dangers qui pourraient en découler, une façon pour ladite structure à pouvoir privilégier les normes sociales pour leur socialisation primaire qui excluent toutes déviations, marginalité ou la délinquance juvénile. A cet effet, une censure parentale contre l'immoralité télé-visualisée sous tous ses formes sera vraiment une thérapie familiale efficace. Cependant, au sujet des thérapies sociales, le pouvoir public c'est-à-dire l'Etat doit prendre des mesures appropriées pour pouvoir ressusciter une véritable censure à travers toutes les chaînes télévisualisées. Les sociologues auront à pouvoir développer plusieurs approches préventives et des campagnes de vulgarisation et celle de sensibilisation.

### 5. Conclusion et Suggestions

La présente étude a évalué l'influence perverse de la télévision dans le développement de plusieurs déviations sociales notamment la délinquance juvénile à Kinshasa.

Ainsi:

- Des sanctions à l'égard des chaînes télévisualisées qui dégradent les valeurs morales et spirituelles doivent être prises;
- L'encouragement des projections de films, documentaires éducatifs sont nécessaires afin de consolider les bonnes mœurs et le respect d'autrui ;
- Les campagnes de sensibilisation et d'information sur les effets fâcheux des films, émissions, non-éducatifs par le biais des affiches, prospectus doivent être prohibés.

### Références bibliographiques

- Akoun A., Ansart. P. (1999). Dictionnaire de sociologie. EDITION Le Robert/Seuil, Paris.
- Balle. F. (2003). Dictionnaire des médias. Edition Que sais-je ? Paris.
- Bergen R. (2007). Le cinéma. Edition Grino, Paris.
- Boudon. R, Bourricaud F. (2004). Dictionnaire critique de la sociologie. Edition Quadriga/PUF, Paris.
- Cario R. (2002). Introduction aux sciences criminelles. Edition L'Harmattan, Paris.
- Cazeneuve J. (2002). Sociologie de la connaissance et radiotélévision. *Telemaque* 22: 59-70.

- Doron R. et Parot. F. (1998). Dictionnaire de Psychologie. PUF/Paris.
- Gassin R. (2007). Criminologie. Edition Dalloz, Paris, 6ème Edition.
- Hanot M. (2001). TV réalité ou réalisme ? Analyse du discours télévisuel. Edition De Boeck, Quebec.  
<https://books.openedition.org/éditioncnrs>  
<https://calenda.org/999963>  
<https://ss.org.téléundangerpourlajeunesse.html> .
- Jost F. (2002). La télévision au quotidien, entre réalité et fiction. Edition De Boeck, Quebec.
- Muluma-Munanga A. (2003). Le guide du chercheur en sciences sociales et humaines. Edition Les Sogedes, Kinshasa.
- Shomba-Kinyama S. (2002). Méthodologie de la recherche scientifique. Edition PUK, Kinshasa.
- UNICEF (2005). Situation des enfants dans le monde. Enfance en péril. Edition Unicef, New-York.
- Winn M. (1979). TV. Drogue. Edition Fleuris, Paris.  
[www.org/téléundanger/fr.php](http://www.org/téléundanger/fr.php)  
[www.public.fr\\_TV\\_NewsTV](http://www.public.fr_TV_NewsTV)  
[www.reseau-canope.fr/proposer-d](http://www.reseau-canope.fr/proposer-d)  
[www.violence.télé.org.sspip.php.rubrique](http://www.violence.télé.org.sspip.php.rubrique)